

Objectif

Ce séminaire présentera les derniers développements aux niveaux européen et national dans la lutte contre le crime organisé, en particulier l'implication des groupes organisés dans la criminalité financière et économique. L'accent sera mis sur la jurisprudence nationale, la coopération internationale et la confiscation des produits du crime.

Principaux thèmes abordés

- La nouvelle directive de l'UE sur la confiscation (état des travaux)
- Les réponses du droit pénal à la participation du crime organisé à la contrefaçon et à la contrebande dans l'UE
- La collecte d'informations et la coopération avec le secteur privé

Intervenants et présidents de sessions

Corina Badea, Chargée de projets en droit pénal européen à l'ERA, Trèves

Erik Barnett, Directeur, Affaires Européennes, Département de la Sécurité Intérieure, Ambassade des États-Unis d'Amérique en Belgique, Bruxelles

Salvatore Catania, Chef d'Unité Tabac & contrefaçon, Direction des Enquêtes, OLAF, Commission européenne, Bruxelles

Wendy De Bondt, Assistante, Université de Gand, Institut de recherches internationales sur la politique criminelle, Gand

Bérengère Dreno, Spécialiste, Unité Crime Financier et technologie, Europol, la Haye

Sylvie Petit-Leclair, Membre national pour la France, Eurojust, La Haye (invitée)

Monica Pop, Procureur en Chef – délits DPI, Bureau du Procureur Général attaché à la Haute Cour de Cassation et de Justice, Bucarest

Gianfranco Scarfò, Procureur, Bureau de Poursuite Antimafia, Naples

David Touvet, Procureur en Chef adjoint, Juridiction Inter-Régionale Spécialisée (JIRS), ancien Magistrat de liaison aux Pays-Bas, Nancy

Aled Williams, ancien Magistrat de liaison, ancien Président d'Eurojust, Londres

Public-cible

Juges, procureurs, agents de police, fonctionnaires nationaux et de l'UE chargés de la détection et de la lutte contre le crime organisé.

Méthodologie

Ce programme comprendra différentes méthodes de formation allant de l'exposé à l'atelier interactif.

Frais de participation et remboursement :

Ce séminaire est cofinancé par la Commission européenne à travers le programme « Prévention et lutte contre le crime » (ISEC 2011).

Frais de participation comprenant la documentation et les repas	€105
* hébergement (2 nuits)	
* remboursement des frais de voyage	

Conditions générales

2 nuits d'hébergement (les 30 et 31 janvier 2013) seront remboursées par l'ERA à concurrence de € 90 / nuit. Les participants venant de Trèves et du Luxembourg ne bénéficient pas de ce remboursement.

Conditions spéciales

Les frais de voyages seront remboursés aux juges et procureurs participants (30 places disponibles) à concurrence de € 400.

Inscription

Le nombre de places est limité. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée parmi les candidats éligibles.

Pour plus d'informations

Liz Klopocki
Tél. +49 (0)651 937 37 322
Fax. +49 (0)651 937 37 773
E-mail: eklopocki@era.int
Inscription en ligne : www.era.int



Europäische Rechtsakademie
Academy of European Law
Académie de Droit Européen
Accademia di Diritto Europeo



LE CRIME ORGANISÉ DANS L'UE – CAS PRATIQUES, TENDANCES ET INSTRUMENTS FOCUS SUR :

- LA CONTREFAÇON ET LA CONTREBANDE
- LA CONFISCATION DES PRODUITS DU CRIME

Trèves, 31 janvier-1^{er} février 2013
Centre de Conférences de l'ERA
Metzer Allee 4, Trèves, Allemagne

Organisatrice : Corina Badea, ERA

Langues : français et anglais
(interprétation simultanée)

Référence : 313DT22



Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

L'ERA est financée avec le soutien de la Commission européenne. Cette communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



Jeudi 31 janvier 2013

09h00 Arrivée et enregistrement des participants

09h30 Bienvenue et introduction
Corina Badea

I. LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ AUX NIVEAUX NATIONAL ET DE L'UE

Présidence : Aled Williams

09h45 Introduction
Aled Williams

10h00 Le crime grave et le crime organisé à l'ordre du jour d'Eurojust
Sylvie Petit-Leclair

10h30 Discussion

10h45 Pause café

11h00 L'expérience de la Roumanie – le crime organisé et la contrebande de cigarettes
Monica Pop

L'expérience de l'Italie – le crime organisé et la contrefaçon
Gianfranco Scarfò

L'expérience de la France
David Touvet

12h30 Discussion

13h00 Déjeuner

II. CONFISCATION ET RECOUVREMENT DES AVOIRS

Présidence : Corina Badea

14h00 La nouvelle Directive de l'UE sur la confiscation : contenu, état des travaux et principaux défis

14h30 La coopération internationale et l'échange d'informations en matière de recouvrement des avoirs

15h00 Discussion

15h30 Pause café

III. LA COLLECTE D'INFORMATIONS ET LA COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE RÉPRESSION

Présidence : Corina Badea

16h00 La perspective d'Europol sur les tendances en matière de crime organisé, les instruments ainsi que la prévention et la répression – Exemples de coopérations réussies avec le secteur privé
Bérengère Dreno

16h30 La coopération UE-US dans la lutte contre la contrebande et la contrefaçon
Erik Barnett

17h00 L'échange d'informations et la coopération avec le secteur privé
Salvatore Catania

17h30 Discussion

18h00 Fin de la première journée

20h00 Dégustation de vin et dîner

Vendredi 1^{er} février 2013

IV. ATELIERS

09h30 **LA COOPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ DANS LA PRATIQUE**

Deux ateliers parallèles auront lieu, l'un en français et l'autre en anglais, sur l'application des instruments de coopération judiciaire en matière pénale dans l'UE.

*Wendy De Bondt
David Touvet*

11h00 Pause-café

11h30 **Discussion des résultats en plénière**

*Présidence : Corina Badea
Wendy De Bondt & David Touvet,*

12h30 Fin du séminaire et déjeuner

Le Programme est susceptible de changer.
Pour un programme actualisé : www.era.int